



« Vélostation », schéma directeur des liaisons douces, « Vélofolies » : à Sénart, le vélo est un véritable mode de transport

Le Syndicat d'agglomération nouvelle de Sénart a récemment mis en service la première vélostation de Sénart à la gare RER de Lieusaint-Moissy. Ses 80 boxes sécurisés sont loués aux Sénartais et aux salariés du territoire pour abriter leurs vélos en toute sécurité. Cette « Vélostation » pilote a été financée par le programme européen « Encourage ». Elle entre dans la politique de développement durable de l'agglomération nouvelle, rare collectivité française à avoir adopté un schéma des liaisons douces dès 1999.

Vélostation, mode d'emploi

La vélostation de Sénart comprend 80 boxes, dont 10 équipés de vélos à assistance électrique. Objectif : permettre aux Sénartais ou aux personnes travaillant à Sénart de faire à vélo la jonction RER-travail ou domicile-RER. Ces boxes sont équipés d'une prise électrique, de portemanteaux et d'une étagère et éclairés par des leds et, à l'extérieur, par des détecteurs crépusculaires. Ils sont nominatifs et accessibles avec un badge électromagnétique ou un Pass Navigo. Le tarif est de 5 euros par mois pour un box seul et de 20 euros par mois pour la location d'un box avec un vélo électrique; l'inscription se fait au point accueil du parc de stationnement Effia côté Lieusaint (téléphone : 01 60 18 05 62).

L'objectif est de promouvoir le vélo comme moyen de transport alternatif auprès des Sénartais et des salariés du territoire. Cette action s'inscrit pleinement dans la politique environnementale mise en place par le San en lien avec l'ensemble des acteurs Sénartais.

180 km de pistes cyclables à Sénart, 250 à terme

Sénart compte aujourd'hui plus de 180 km de pistes cyclables et a adopté depuis 1999 un schéma directeur des liaisons douces afin de relier ses 10 communes entre elles et au Carré, centre névralgique de l'agglomération nouvelle. Ce schéma directeur permet aux différents opérateurs : DDE, EPA, communes, San, de construire à l'échelle de l'agglomération nouvelle un réseau pour les déplacements piétonniers et cyclistes cohérent avec les autres modes de déplacement et répondant aux besoins réels des usagers. A terme, plus de 250 km de pistes permettront aux Sénartais de sillonner le territoire.



La vélostation, un projet co financé par l'Europe

Le coût total de la vélostation, comprenant les études et l'acquisition du matériel, est de 304 000 euros, dont 92 000 euros financés par le Conseil Régional et 152 000 euros financé par l'Europe dans le cadre du projet européen Encourage. Ce projet réunissait 9 partenaires européens autour du San et avait pour objectif de développer des initiatives innovantes en matière d'environnement.

20 septembre 2009, le vélo à la fête à Sénart avec la 6^{ème} édition des Vélofolies

Tous les deux ans, Sénart organise les Vélofolies, fête du vélo sur le territoire : leur 6^{ème} édition aura lieu le 20 septembre prochain. En 2007, cette journée festive avait réuni plus de 4 000 personnes autour du vélo. Plusieurs parcours sont proposés pour découvrir Sénart, rythmés par des animations et des jeux.

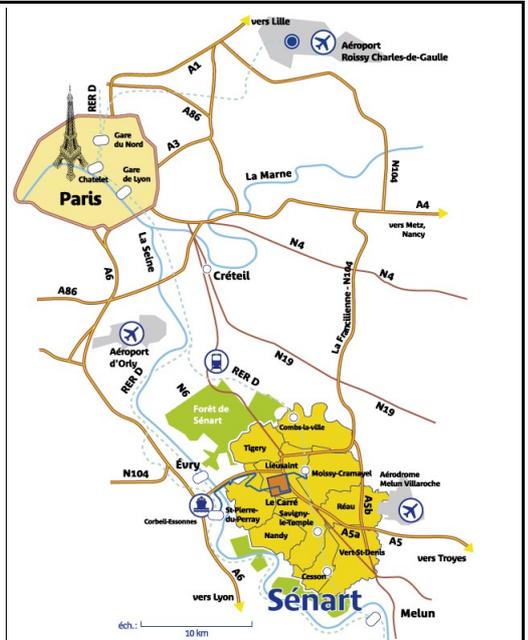
Comme la Vélostation et les pistes cyclables, les Vélofolies témoignent de l'importance accordée au vélo comme mode de transport par l'agglomération nouvelle de Sénart, condition nécessaire à son utilisation par un nombre croissant d'habitants et de salariés.

Respirez, vous êtes à Sénart, territoire exemplaire du développement durable*

- 35 km de Paris, 35 minutes par le RER D
- 106 000 habitants sur 12 000 hectares
- Un francilien sur 100 est Sénartais !
- 75 % du territoire composé d'espaces naturels
- 40 000 emplois
- 180 km de pistes cyclables
- 260 km de réseau de bus, pour 30 000 voyageurs jour

* convention signée en 2005 avec l'ARENE, Agence Régionale de l'Energie et de l'Environnement

Créée voici 35 ans, l'agglomération nouvelle de Sénart regroupe, dix communes de Seine-et-Marne (77) et d'Essonne (91). Accessible en une trentaine de minutes par le RER D depuis Châtelet ou Gare de Lyon, elle est desservie par la Francilienne et l'A5. Depuis l'origine, son développement intègre la dimension environnementale dans tous ses aspects : transports, habitat, respect des espaces naturels et aménagement de parcs d'activités d'entreprises ; le San, Syndicat d'Agglomération Nouvelle de Sénart, mène une politique active de sensibilisation à l'environnement auprès des habitants et des entreprises.



Pour tout complément d'information :

San de Sénart **Roland Puig** 01 64 13 17 32
 Jeanne Rebuffat 01 64 13 17 31

Contact Presse **Pascale Montéville** 01 43 80 66 72

r.puig@san-senart.fr
j.rebuffat@san-senart.fr

pmonteville@orange.fr